

Nom :

RTAC
Réflexe Tonique Asymétrique du Cou
aussi appelé Réflexe de l'escrimeur

Emergence :

18ème semaine in utéro
Observable dès la naissance

Inhibition :

4 à 6 mois après la naissance

Observation de ses manifestations :

Ce réflexe se nomme Réflexe Tonique Asymétrique du Cou, car il déclenche par le mouvement du cou une réponse engendrant une contraction et une inhibition asymétrique.

Ainsi la rotation de la tête d'un côté engendre des contractions musculaires de ce côté et un relâchement musculaire du côté opposé.

Les contractions sont plus facilement observables au niveau du bras et de la jambe.

Mais tous les muscles du côté activé sont plus ou moins sollicités en contraction et les muscles du côté opposé inhibés (c'est à dire relâchés).

La position observable chez les bébés est dite de l'escrimeur, car ressemblant à un escrimeur tendant le bras avec son épée.

Procédure de testing en position allongée sur le dos :

Demander à la personne testée de se positionner allongée au sol ou sur une table, la tête bien alignée dans l'axe médian.

Glissez les mains à l'arrière de la tête en la maintenant légèrement. Puis tourner très lentement la tête d'un côté en respectant les amplitudes de mouvements possibles par la personne testée.

Conservez cette position 15 à 20 secondes.

Ramenez lentement la tête par une douce rotation vers l'axe médian.

Si le réflexe est présent, on pourra observer une extension du bras et/ou de la jambe.

De façon plus subtile peuvent être observés des mouvements de la main, des doigts ou du pied

Il se peut qu'il y ait impossibilité à détendre les muscles voir même à tourner la tête.

Les observations sont aussi possibles au niveau des mouvements oculaires.

Procédure de testing en position debout :

La personne testée se tient debout les bras tendu devant elle dans l'axe des épaules (ni trop bas, ni trop haut).

Les poignets et les coudes « cassés », c'est à dire sans tension. De même au niveau des mains.

Le testeur se positionne derrière la personne testée. Il informe cette personne qu'il va effectuer une légère rotation de sa tête.

Le testeur fait alors tourner doucement la tête de la personne vers son épaule en respectant ses limites articulaires. Il relâche ensuite sa tenue et demande à la personne de repositionner sa tête dans l'axe médian.

Seront perceptibles selon les personnes :

- Un déplacement net des bras du côté de la rotation (avec accompagnement des épaules),
- De légers mouvements des bras, ou des tremblements
- Des poings qui se ferment, des tensions dans les mains et/ou les poignets.
- Des rotations des bras
- Une forte tonicité, voir raideur du dos
- Des mimiques sur le visage : contraction de bouche, de paupière, des lèvres, du côté activé.

Adaptation pour les personnes en difficulté corporelle.

Chez les personnes ayant des douleurs en position debout vous pouvez leur demander de rester en position assise.

Leur bassin sera plus « verrouillé » par la posture assise, mais en cas de nécessité d'adaptation des éléments peuvent être observés.

Remarques / Observations :

Chez les enfants ou les adultes présentant un RTAC, non intégré ; on observe souvent différents éléments. De façon non exhaustive, nous pouvons citer.

- Des difficultés dans les poursuites oculaires horizontales
- Des retards ou difficultés dans l'accès à la marche debout en bipédie.
- Des difficultés en liens avec la latéralité
- Des postures dis-harmonieuses et des dissymétries.
- Des gestuelles brusques.
- Des difficultés de franchissement de la ligne médiane de son corps et dans les mouvements croisés.
- Des difficultés d'équilibration du corps.
- Difficultés à réaliser certains sauts ou mouvements synchronisés.
- La tendance à réaliser des mouvements homo-latéraux.
- Des difficultés dans les apprentissages scolaires (lecture, écriture...)

Lorsque qu'un enfant n'arrive pas à adopter une posture de décompensation, il cherchera à bouger, se tortiller... ou fuira certaines postures. L'adulte pourra avoir également ce type de comportements, mais ira plus vers des compensations posturales, du fait des codes de l'éducation.